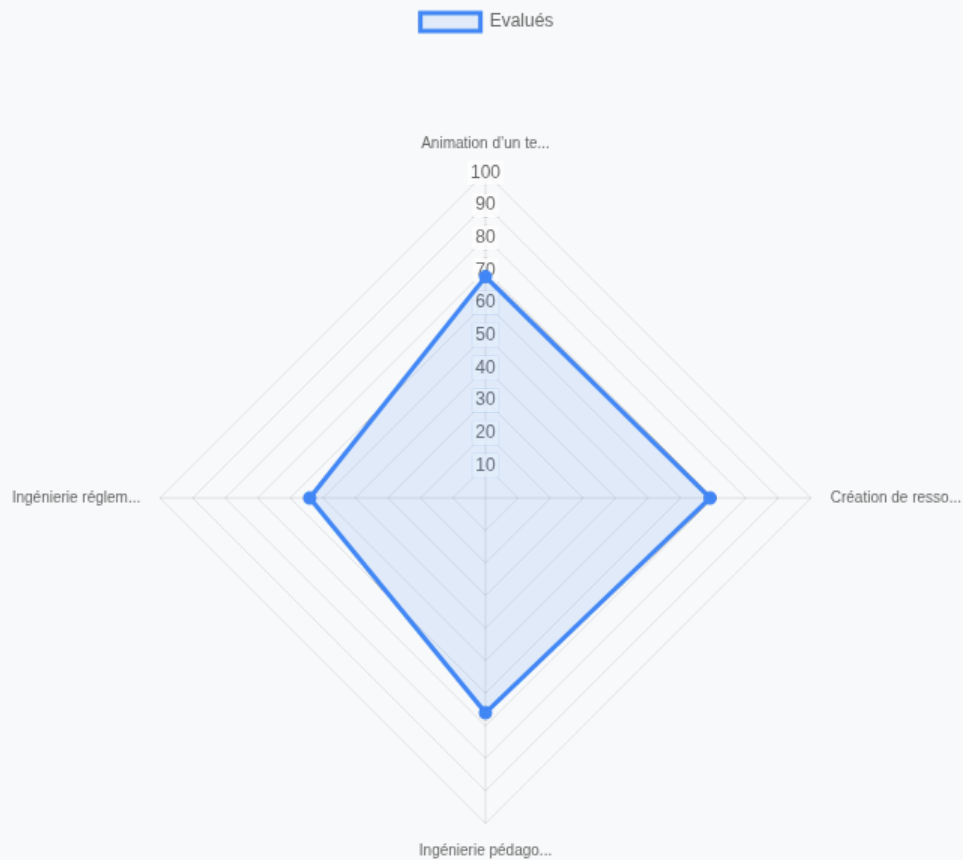


Le Test DLTE

Evalués



Compétences évaluées :

Animation d'un temps de formation synchrone 68%

Création de ressources digitales 69%

Ingénierie pédagogique d'une formation multimodale 66%

Ingénierie réglementaire, financière et économique du digital learning 54%

1 - Animation d'un temps de formation synchrone

681/1000

2 - Création de ressources digitales

691/1000

3 - Ingénierie pédagogique d'une formation multimodale

663/1000

4 - Ingénierie réglementaire, financière et économique du digital learning

548/1000

Animation d'un temps de formation synchrone

681/1000

Le premier pilier du Test DLTE porte sur l'animation d'un temps de formation synchrone : sont évaluées ici les connaissances en matière d'activités, de rythme, d'interactivité, de déroulé ou encore de gestion de groupe pour une formation engageante et impactante, qu'elle soit animée en présentiel ou à distance.

Création de ressources digitales

691/1000

Le deuxième domaine de compétences du Test DLTE concerne la création de ressources digitales. La conception pédagogique et la gestion de projets de production de contenus sont les sujets évalués ici, incluant les bons réflexes à avoir en matière d'ingénierie de contenus, d'approches pédagogiques adaptées au digital, le respect des principes d'UI, d'accessibilité, d'inclusion, sans oublier les possibilités d'intégration de l'Intelligence Artificielle à ce champ de compétences.

Ingénierie pédagogique d'une formation multimodale

663/1000

Le troisième domaine évalué est l'ingénierie pédagogique d'une formation multimodale. Il s'agit d'identifier comment construire des dispositifs formatifs en réponse à un besoin en compétences, en choisissant avec pertinence les différentes modalités pédagogiques à proposer, les canaux de diffusion des formations, les modalités d'accompagnement et d'animation... Les fondamentaux de l'ingénierie de formation et les connaissances en matière d'expérience Apprenant sont au cœur de cette partie du Test DLTE.

Ingénierie réglementaire, financière et économique du digital learning

548/1000

Le quatrième axe d'analyse est l'ingénierie réglementaire, financière et économique du digital learning. Le ou la professionnelle évaluée teste ici son niveau de connaissances autour du modèle économique d'une formation digitalisée, des exigences administratives (modalités de suivi, éléments de preuves et documents à fournir) et des modalités de financement des actions de formation à distance.

Document généré le 22 juin 2026